

**Projet MIREM (Migration de retour au Maghreb)
Action collective de soutien à la réintégration des migrants de retour dans
leur pays d'origine**



**Réponses aux questionnements soulevés au cours de
la première rencontre consultative**

23-24 novembre 2007

Institut Universitaire Européen, Florence, Italie

Le cas des migrants algériens

Mohamed Saïb Musette

Avec la contribution de :

Hocine Labdelaoui
Abdellatif Benouared
Hamid Khaldoun

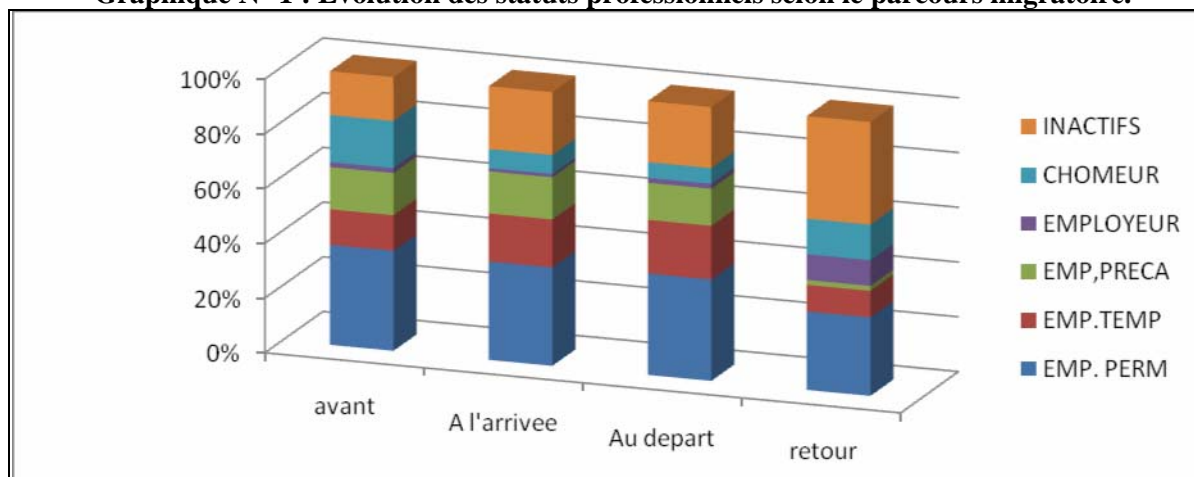
Parcours professionnels des migrants de retour

Quatre séquences¹ temporelles différencient les parcours professionnels des migrants de retour. Elles se situent avant le départ, à l'arrivée, à la fin du séjour à l'étranger, enfin lors du retour au pays. Pour chacun de ces moments, des constantes et des différences sont à observer. Notre objectif est de comprendre comment s'opère cette mobilité professionnelle. Tout d'abord, il convient de distinguer les trajectoires professionnelles correspondant aux différentes étapes du parcours migratoire. Ensuite, ces trajectoires seront analysées afin de dégager les probabilités de transition d'un profil à un autre, ainsi que les facteurs déterminant la transition.

État des profils professionnels durant les étapes de vie d'un migrant

Les profils sont élaborés à partir du statut professionnel des migrants regroupés en six catégories². Le graphique ci-dessous permet de visualiser l'évolution des profils durant les quatre étapes du parcours migratoire.

Graphique N° 1 : Evolution des statuts professionnels selon le parcours migratoire.



Source : MIREM, © EUI,

Trois observations peuvent être faites à ce niveau. (i) La première est relative à la stabilité du profil professionnel entre l'arrivée et la fin du séjour à l'étranger. (ii) La deuxième concerne la catégorie « Inactifs ». Cette tranche constitue plus de 37% des migrants en fin de parcours. Le retour s'opère beaucoup plus vers cette catégorie que vers les autres. (iii) La troisième observation porte sur la catégorie des employeurs qui a aussi connu une augmentation. Les employeurs qui représentaient 1,8% avant et durant la migration représentent 11% des migrants lors du retour.

En définitive plus de 50 % des migrants retournent aux pays soit pour la retraite soit pour se lancer dans une activité libérale. Pour comprendre cette transition, les probabilités de transition d'un moment

¹ Lors du retour au pays nous avons retenu un seul moment celui du statut actuel bien que les changements de statut au moment du retour et au moment de l'enquête ne soient pas sans intérêt.

² Emploi permanent : Occupation salariale à durée indéterminée et Travailleur autonome régulier
Emploi temporaire : Occupation salariale à durée déterminée et Travailleur autonome irrégulier
Emploi précaire : Occupation salariale à temps partiel et Travailleur saisonnier
Inactifs : Aide familiale, Etudiant, Femme au foyer, Retraité, Autres.

à un autre de la vie du migrant sont estimées. L'évolution des statuts professionnels selon le parcours migratoire est donnée par le processus de Markov³.

Les probabilités de mobilité entre le départ et le début de la migration

Lors de l'arrivée à l'étranger seulement 32% des migrants n'ont pas changé de profil professionnel, le reste des migrants ont connu une mobilité sociale (ascendante ou descendante)

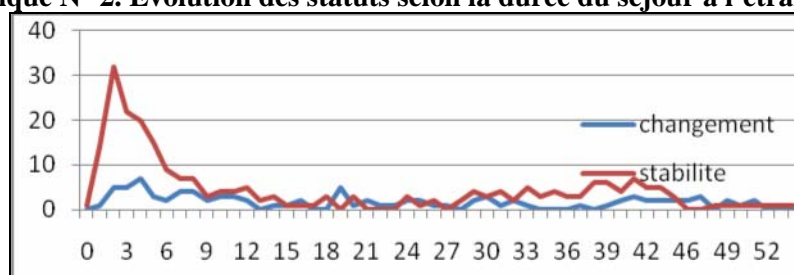
Les migrants ayant une situation financière moyenne, un visa de travail et résidant dans une zone rurale avant le départ, ont une plus grande probabilité de changer de profil. L'analyse montre qu'une amélioration d'une unité par rapport à la situation financière moyenne diminue de 12% la probabilité de connaître un changement de profil. Une amélioration dans la procédure d'octroi des visas de travail diminue de 18% la probabilité d'avoir une mobilité des profils. Enfin, une amélioration du mode de résidence du rural à l'urbain diminue de 13 % la probabilité d'avoir une mobilité des profils.

Probabilité de mobilité durant le séjour

Contrairement à la séquence temporelle précédente, durant le séjour 72% des migrants ont gardé les mêmes profils, seulement 28% ont connu une mobilité professionnelle (cf. Tableau 2). Le modèle de régression logistique (cf. Tableau N° 2a) montre que les variables à l'origine d'une faible mobilité professionnelle sont la durée de séjour à l'étranger, les relations entre le migrant et la société du pays d'accueil, ainsi que le statut du logement.

L'amélioration d'une unité du rapport avec la société d'accueil, augmente de 89 % la chance d'occuper un emploi stable. Cependant, la variable « durée de séjour » influe de manière négative sur la stabilité. L'augmentation d'une unité de la durée de séjour diminue la probabilité de stabilité de 4,5 %. En termes de propension, une stabilité est assurée sur les vingt premières années de séjour à l'étranger, comme on peut visualiser sur le graphique N° 2.

Graphique N° 2. Evolution des statuts selon la durée du séjour à l'étranger



Source : MIREM, © EUI

Probabilité de mobilité entre le moment de départ du pays d'accueil et le retour au pays

Contrairement à la séquence temporelle précédente, la stabilité professionnelle ne touche que 23,2 % de l'ensemble des migrants de retour. Ainsi, plus de 77 % ont connu un changement de statut professionnel lors du retour (cf. Tableau 3)

Toutes les variables retenues dans le modèle de régression ont un impact positif sur le changement de statut (Cf. Tableau 3a). Le changement de statut est déterminé en partie par la bonne situation financière. Cette variable, prise seule, explique 8% des changements de profil professionnel. L'effet combiné des variables « bonne situation financière », « avoir effectué un projet financier » et « durée

³ Cf. en Annexe, les formules relatives au processus de Markov.

de retour » explique 11 % des changements de statut. Pour résumer, la propension à changer de statut est 3 fois plus élevée pour les migrants ayant une bonne situation financière. Il en est de même pour la variable « avoir effectué un projet d'investissement ». La propension à changer de statut est de 20% plus élevée pour les migrants ayant effectué un projet d'investissement. De même, l'augmentation d'une unité de « la durée de retour » augmente la probabilité de changement de 1 %.

Distinctions entre les migrants dont le retour est temporaire et ceux dont le retour est permanent

Il est difficile de savoir si les migrants de retour désirent rester de manière temporaire ou permanente dans leur pays d'origine. En effet, tout une série de facteurs interviennent dans cette prise de décision et influencent l'intention première du migrant de retour. La majorité des migrants de retour (58%) se déclarent indécis quant à leurs intentions futures, alors que 17% affirment avoir l'intention ferme de repartir, et 25% attestent ne plus jamais vouloir quitter l'Algérie.

Afin de mieux comprendre les distinctions entre les migrants dont le retour est temporaire et ceux dont le retour est permanent, il convient d'analyser les catégories de migrants dont l'intention est ferme et déterminée.

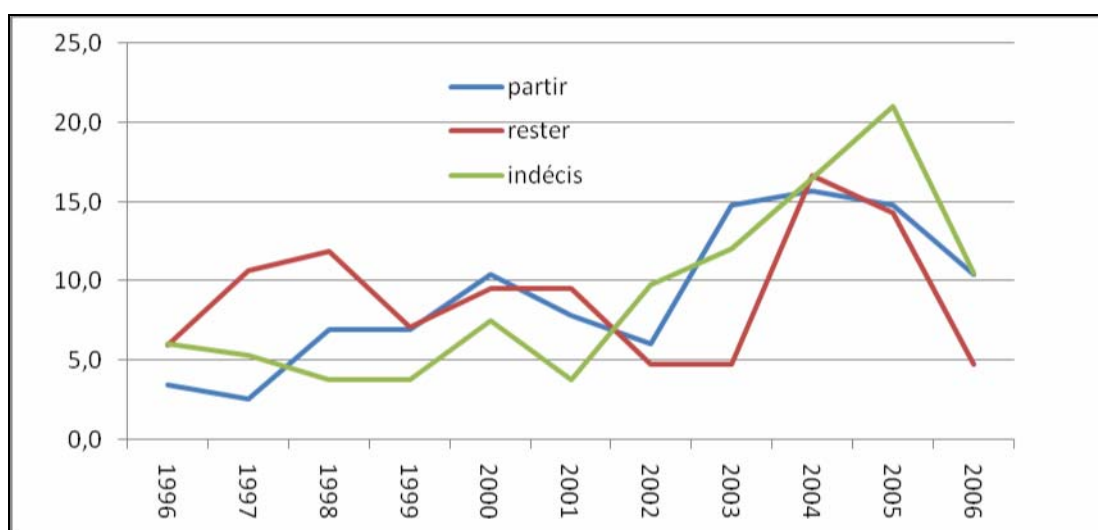
Les changements d'attitudes sont fréquents

Au début de leur retour dans en Algérie, 60% des migrants avaient la ferme intention de revenir de manière permanente au pays, contre seulement 14% qui déclaraient vouloir rester de manière temporaire. Au fil du temps, un changement d'attitude s'est opéré. Sur l'ensemble des personnes ayant l'intention de s'installer de manière permanente, seul 24% le souhaitent encore, 12,3% sont découragés et affirment vouloir repartir et 24% sont devenus indécis.

À l'inverse, sur l'ensemble des migrants souhaitant rester de manière temporaire, 10% désirent repartir et 2% sont devenus indécis, contre seulement 1% qui décident de s'installer durablement.

L'intention des migrants de retour de rester de manière permanente ou temporaire est donc fortement marquée par l'incertitude. En effet, la durée du retour est un indicateur dans la compréhension de cette attitude. Il existe un écart significatif entre les taux de ceux qui sont venus avant 2001 (plus de 6 ans déjà en Algérie) et ceux qui viennent de retourner au pays (après 2001) comme nous le montre le graphique suivant.

Graphique N° 3. Les intentions de mobilité selon la durée de retour



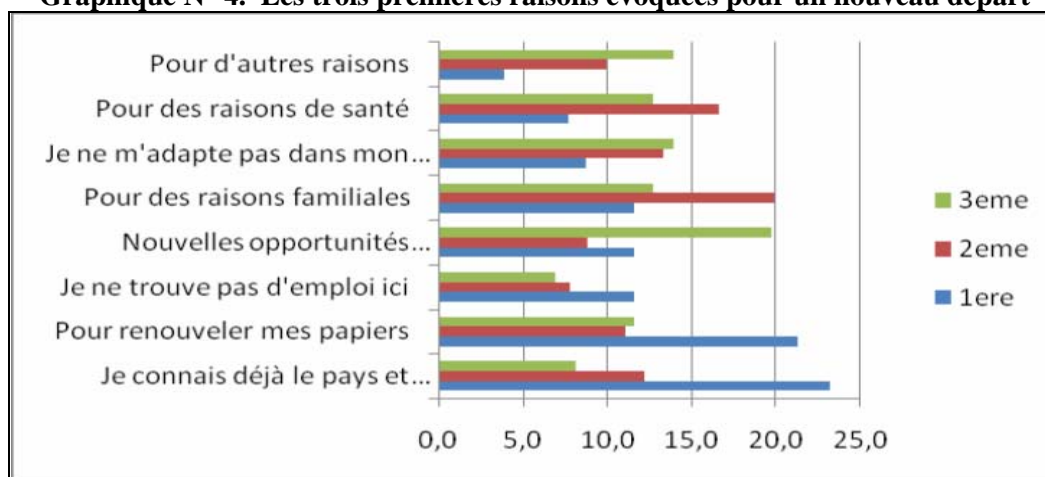
Source : MIREM, © EUI

En fait, pour certains qui affichaient leur intention de repartir, 36,5% sont probablement déjà passés à l'acte actuellement car ils envisageaient un nouveau départ entre 6 mois et une année au plus.

Motifs justifiant un nouveau départ

Les deux premières raisons ayant été nommées par les migrants de retour sont premièrement « la connaissance du pays d'accueil » ainsi que la nécessité de « renouveler » les papiers. Le troisième motif cité concerne « les raisons familiales », et enfin le dernier est relatif aux « nouvelles opportunités d'emploi ».

Graphique N° 4. Les trois premières raisons évoquées pour un nouveau départ



Source : MIREM, © EUI

Les différents arguments avancés par les migrants expliquent en partie leur volonté de ré-émigrer. Cependant, la différence entre les profils sociologiques apporte également des éléments explicatifs

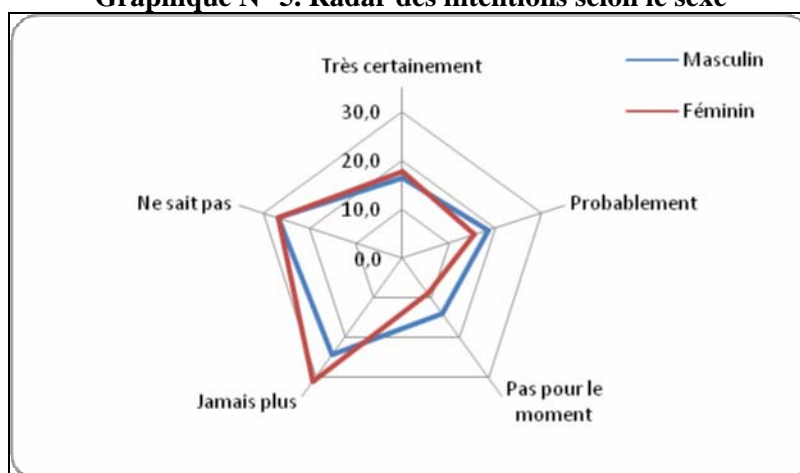
Des profils distincts

La distinction entre les différents profils s'effectue en fonction de l'âge, du sexe, du projet migratoire et du degré de préparation au retour.

L'installation durable est davantage prononcée chez les femmes, les personnes âgées et les investisseurs.

La sociologie des décisions montre que les femmes influencent davantage le choix de départ et de retour. Notre enquête confirme cette hypothèse. Les femmes, plus que les hommes, une fois de retour au pays, optent pour la plupart, pour une installation définitive (Cf. graphique N° 5). De même, les personnes âgées (60 ans et plus), retournant au pays pour leur retraite, sont les plus nombreuses à affirmer vouloir rester de manière permanente. Enfin, les migrants ayant procédé à un investissement au pays attestent pour la plupart, qu'ils comptent s'installer définitivement en Algérie.

Graphique N° 5. Radar des intentions selon le sexe



Source : MIREM, © EUI

Le retour provisoire est significatif chez les jeunes et ceux dont le projet migratoire reste inachevé

La mise en échec du projet migratoire par un retour imposé, notamment l'expulsion, n'élimine pas la volonté de repartir. Les jeunes hommes, notamment, sont prêts à ré-émigrer principalement vers leur dernier pays d'immigration (60%).

Le manque d'information peut expliquer ces distinctions

L'enquête a montré que ceux qui désirent demeurer au pays, ont avant leur retour rassemblé de l'information concernant la situation en Algérie, notamment auprès de leur famille et d'autres sources diverses (81%). Ceux qui ont décidé de repartir ou sont indécis, se sont moins informés voire pas du tout (41%). L'information semble être une clé pour une réintégration positive.

Impact du contexte institutionnel sur la réintégration des migrants de retour et leur capacité à investir

La migration de retour fut étudiée sur la période allant de 1996 à 2006. Au cours de cette même période, l'Algérie a entrepris de profondes réformes institutionnelles.⁴ Trois facteurs ont influencé le retour des migrants, les réaménagements politiques, la réforme bancaire et la stratégie d'attraction des investissements directs.

- Nos analyses précédentes⁵ avaient souligné que la disparition en 2006 du Ministère délégué à la communauté algérienne établie à l'étranger fut difficilement remplacé par des structures de la société civile. Cependant, les analyses élaborées par le CNES⁶ montrent que les autorités algériennes souhaitent reconsidérer l'émigration algérienne comme facteur de développement économique du pays. De plus, les migrants intéressés par le retour et l'investissement en

⁴ Le choix de mettre l'accent sur l'évolution des facteurs institutionnels agissant sur la réintégration des migrants de retour et leurs capacités à investir, ne nous permet pas d'examiner l'influence des milieux de provenance (urbain/rural) et notamment l'évolution de l'urbanisation de l'indépendance à nos jours.

⁵ Cf. rapport « Le retour des migrants en Algérie: une stratégie nouvelle ? Rapport IUE/, Université de Florence, 2007. http://www.mirem.eu/archive/2007_01

⁶ CNES. 2003. La Communauté algérienne établie en France : quel apport dans le développement économique et social de l'Algérie ? 22^{ème} Session Conseil National Economique et Social, Alger.

Algérie s'organisent actuellement en dehors de la sphère politique, au sein des sphères économiques et commerciales en Europe et en Amérique du Nord.

- Le paysage bancaire a également évolué. Une multitude de banques étrangères se sont installées aux côtés des banques algériennes souvent critiquées pour leur lenteur dans l'accompagnement des investisseurs nationaux et étrangers.
- L'Algérie est également devenue plus attractive pour les investissements directs étrangers grâce à la création des agences nationales, ANDI⁷ et l'ANSEJ. Ces agences ont élaboré des dispositifs visant la communauté algérienne à l'étranger. Pour relancer l'investissement, le gouvernement algérien a adopté l'ordonnance N° 01-03 du 20 août 2001, relative au développement de l'investissement. Les dispositifs de ce texte ouvrent de larges perspectives pour l'investissement des émigrés. Deux types d'avantages sont accordés aux investisseurs. Au titre du régime fiscal, il est prévu l'application d'un taux réduit en matière de droits de douane, une franchise de la TVA⁸ et l'exemption du droit de mutation pour toutes les acquisitions effectuées dans le cadre de l'investissement. Au titre dérogatoire, des avantages fiscaux sont accordés aux investissements dans les zones nécessitant des actions spécifiques de l'Etat, ainsi qu'une exonération d'impôts pendant dix ans.

Impact des facteurs endogènes et exogènes sur la décision d'investir et la pérennisation de l'investissement opéré par le migrant de retour

La conjoncture économique algérienne (1996/2006) est marquée par une triple transition.

Premièrement, après avoir connu une période de récession économique, aggravée depuis 1986 par des difficultés financières, durant les premières années de ce nouveau millénaire les fondamentaux macro-économiques furent marqués par un équilibre durable et constant. L'Algérie a connu une situation financière exceptionnelle et inédite, avec une baisse sensible du niveau de la dette extérieure, et une réserve de change importante.

Deuxièmement, la transition vers l'économie de marché, certes commencée depuis longtemps, a connu une accélération sans précédent avec le retrait progressif de l'Etat de la sphère économique.

Troisièmement, l'insécurité des années 1990 découlant des conflits politiques d'une rare intensité a commencé sa décrue. Par ailleurs, la situation sociale s'est nettement améliorée, avec une baisse du taux de chômage et du niveau de la pauvreté absolue.

Néanmoins, si la croissance est de retour, elle reste encore faible, l'environnement des affaires nécessiterait une réduction des contraintes à l'investissement des Algériens (résidents ou non) et des étrangers.

Profil des migrants de retour les plus enclin à investir

Ce profil de migrant inclut deux types de statut professionnel, à savoir les migrants de retour « employeurs/chef d'entreprise » et les « travailleurs autonomes réguliers ». Ce profil est largement

⁷ ANDI – Agence nationale pour le développement des investissements

ANSEJ - Agence nationale pour le soutien à l'emploi des jeunes, dont la mission est d'accompagner la création des micro-entreprises

⁸ TVA = taxe sur la valeur ajoutée

exposé dans le Rapport Général du projet MIREM⁹. A cette caractéristique, nous avons inclus aussi l'indice d'un « projet d'investissement réalisé en Algérie ». Cet indicateur synthétique donne un taux de 24% de porteurs de projets d'entreprise parmi l'ensemble des migrants de retour.

Lors de leur retour en Algérie leur âge moyen est de 40 ans et ils ont vécu une expérience migratoire moyenne de 6 ans. Ils ont pour la plupart (91%) une double résidence et une instruction plutôt moyenne (75%). Le montant moyen investi est évalué à 50 000 euros, avec un minimum de 2 000 euros et un maximum de 600 000 euros déclarés. Ce profil peut être décliné en deux catégories assez homogènes : d'un côté les jeunes ayant une courte durée de séjour à l'étranger (56%) et de l'autre les personnes d'un âge avancé ayant une longue expérience migratoire (33,3%). Une troisième catégorie, très hétérogène, mais peu importante (9,9%), est constituée de tous ceux qui ne rentrent pas dans les deux catégories précédentes.

Les jeunes représentent la plus forte proportion de personnes porteuses de projet. Ils ont un âge médian de 34 ans au moment du retour avec une durée moyenne de séjour à l'étranger de 4 ans. La deuxième catégorie a un âge médian de 55 ans au retour et a vécu une expérience de 28 ans en moyenne à l'étranger.

Les principales caractéristiques distinctives de ces deux populations apparaissent à travers cinq variables (cf. Tableau N° 4). D'abord, selon le statut professionnel, les plus âgés sont pour la plupart des « employeurs/chef d'entreprises » (44%), par contre les jeunes sont majoritairement des travailleurs autonomes réguliers (50%).

Impact de l'information sur le choix du retour

La préparation est une étape cruciale dans le processus de migration de retour. Notre enquête a mis en évidence l'utilisation de la famille restée au pays comme principale source d'information notamment pour ceux qui ont le temps de le faire - tel n'est pas le cas des migrants aux retours forcés et/ou imposés. Une information ciblée, fiable et actualisée en permanence est un gage de réussite du projet de retour. Trois domaines d'information sont fondamentaux pour les migrants préparant leurs retours.

Une information permanente sur les dispositifs réglementaires

L'Algérie dispose d'un arsenal de textes réglementaires sur la migration internationale qui couvrent non seulement le départ mais aussi le retour. La contribution des juristes est importante pour l'explicitation de la jurisprudence en matière de traitement des problèmes relevant du droit algérien. Les droits des migrants restent encore méconnus.

Une information actualisée sur la réintégration

La réintégration repose, outre l'aspect financier, sur trois piliers sociaux: logement, travail et école. Durant les années 1970 & 1980, la politique de la réinsertion des migrants de retour avait permis la mise en place d'une série de mesures qui fait actuellement défaut en Algérie. L'actualisation de ces mécanismes s'avère indispensable. L'accès au foncier ou au logement social, l'accès au travail, y compris à la protection sociale, l'accès à l'école, sont autant de contraintes auxquelles les migrants de retour sont confrontés.

⁹ Cf. Chapitre 1 du Rapport Général MIREM

Une information accessible à tous

L'offre d'information de la part de mouvement associatif et des ONGs ainsi que des partenaires sociaux (syndicats) et du patronat reste encore très faible. La multiplication des sources d'information et le développement d'une information de proximité et interactive peuvent contribuer à répondre aux multiples besoins exprimés par les migrants. La création d'un portail Algérie sur internet est indispensable, afin d'y intégrer la contribution des acteurs intervenant dans le domaine de la migration de retour.

L'organisation d'un *Atelier National de Formation sur la Migration de Retour* se basant sur le projet MIREM, destiné aux journalistes (Radios, TV et presses écrites) aux ONGs, aux partenaires sociaux, aux responsables des organismes d'interventions et des autorités gouvernementales et consulaires pourrait servir au lancement d'un dispositif d'information. La publication d'un ouvrage sur les migrants de retour en Algérie serait notre outil de base, ainsi que le glossaire du MIREM.

Distinctions entre les migrants hautement qualifiés et les migrants moins qualifiés : Conditions et perspectives de retour

Notre analyse du retour des migrants hautement qualifiés (MHQ) met en évidence une dynamique de mobilité relativisant la problématique de la fuite des cerveaux. Pour les migrants de moindre qualification (MMQ), le retour au pays fait partie du projet migratoire mais tout en gardant des liens avec l'étranger. La construction d'un indicateur de qualification repose sur deux indices : le niveau d'instruction et le diplôme. Ces indices donnent deux catégories distinctes: les MHQ représentent 44% des migrants de retour, ils ont au retour une moyenne d'âge de 36 ans et une durée de séjour à l'étranger de 8 ans Les MMQ représentent 56% des migrants de retour, ont au retour une moyenne d'âge de 51 ans et une expérience migratoire de 25 années en moyenne.

Les caractéristiques individuelles influent sur les conditions de retour

Les MHQ sont pour la plupart des jeunes (près de 60%)¹⁰, tandis que les MMQ sont plutôt âgés, 76% ont plus de 50 ans. Ces derniers étaient déjà mariés avant le départ, tandis que les MHQ sont revenus se marier au pays. La famille et le mariage semblent ainsi une des conditions influençant le retour. En effet, les MMQ vivent avec leur conjoint dans leur pays de retour donc moins avec les parents et la fratrie. C'est l'inverse pour les MHQ qui sont certes mariés mais cohabitent avec les parents et la fratrie.

Le premier motif justifiant le retour des MMQ et des MHQ est distinct. Les MMQ affirment revenir au pays pour « vivre la retraite » tandis que les MHQ reviennent après avoir fini leurs études à l'étranger.

La situation financière des MMQ et des MHQ diffère également. La situation financière des MMQ est de 20% plus avantageuse que celle des MHQ. De plus, les MMQ ont effectué à 66% des transferts d'argent alors que le même pourcentage de MHQ n'en a jamais effectué. En résumé, on peut affirmer que les MHQ sont partis pour améliorer leurs compétences tandis que les MMQ ont maximisé leurs gains financiers à l'étranger. A l'atteinte de ces objectifs, le retour est décidé. Aucune différence n'apparaît concernant la nature du retour, ils sont 80% à avoir « décidé » de rentrer au pays. 47% des MHQ et 64% des MMQ sont revenus en Algérie « dans un lieu différent ». Enfin, les deux catégories expriment le même taux de satisfaction concernant leur retour au pays.

¹⁰ Cf. tableau N° 5 en Annexe.

Les perspectives

En termes de perspectives, ces deux catégories ne présentent pas de distinctions statistiquement significatives, à l'exception du fait que 63% des MMQ ont «gardé leurs papiers» contre 57% des MHQ. Les migrants de retour déclarent à 45% vivent mieux en Algérie. L'intention d'un nouveau départ est de 10% plus importante chez les MHQ, notamment du fait des nouvelles opportunités à l'étranger. Les MMQ souhaitant repartir sont ceux qui souhaitent renouveler leurs papiers.

Impact de l'expérience migratoire vécue à l'étranger sur les modes de réintégration dans le pays d'origine.

L'étude de l'impact de l'expérience migratoire sur les modes de réintégration des migrants de retour en Algérie est intéressante, bien qu'il soit difficile de la mesurer.

L'expérience migratoire a une double facette. Elle est perçue comme étant positive lorsque le retour est décidé et négative (car interrompue) lorsque le retour est forcé ou imposé.

La réintégration dans le pays d'origine est fonction d'abord de la durée de l'expérience migratoire et ensuite de l'environnement culturel du pays d'accueil. Une expérience migratoire longue peut entraîner une déconnection vis-à-vis du pays d'origine. L'environnement culturel du pays d'accueil étant différent de celui du pays d'origine, il peut provoquer une prise de « distance » avec ce dernier. La réintégration suppose une réadaptation dans l'espace social et culturel du pays d'origine. Selon la « *target income theory* » le capital financier joue un rôle fondamental dans la réussite de l'expérience migratoire.

Les déterminants de la réintégration des migrants de retour

Certaines variables, comme la reconstitution familiale, la durée du retour en Algérie, la bi-résidence ou encore les niveaux d'instruction des migrants de retour, s'avèrent peu concluantes à l'analyse. Trois éléments semblent significatifs, voire déterminants quant à la réintégration des migrants de retour en Algérie.

La durée du séjour à l'étranger, l'âge lors du départ de l'Algérie, le fait d'être un porteur de projet de création d'entreprise ainsi que l'amélioration de la situation financière lors du retour, sont les quatre indicateurs ayant une incidence positive sur la réintégration des migrants (Cf. tableau N° 6 en Annexe).

Cette explication découlant d'une logique statistique reste insuffisante pour cerner des éléments d'ordre sociologique qui interviennent dans la compréhension de la réintégration.

Les facteurs sociologiques déterminant la réintégration

Pour cerner ces facteurs, la variable « situation financière » (dichotomisée entre bonne et pas bonne) est mise en relation avec les opinions exprimées par les migrants. C'est ainsi que nous constatons que l'expérience migratoire est estimée être «un avantage» pour plus de 60% des migrants indépendamment de la situation financière et 77% sont contents d'être revenus au pays. Près de 50% estiment que leurs niveaux de vie est nettement mieux en Algérie qu'à l'étranger.

Cependant, malgré cette satisfaction relative, ils ne sont que 26% à affirmer ne plus « jamais » vouloir quitter l'Algérie, contre plus de 60% qui sont indécis. Ceux qui ont l'intention de repartir, souhaitent «renouveler leurs papiers» ou repartir « pour des raisons de santé ». Les répondants affirment, sans distinction entre les deux catégories, avoir discuté du retour, s'être rendu dans leur pays d'origine, et que parfois des membres de leurs familles sont retournés en Algérie avant eux. La famille reste la source première d'information concernant les opportunités offertes par l'Algérie. Enfin, les migrants de retour en provenance de France déclarent avoir une situation nettement plus favorable en Algérie.

Annexes

Liste des tableaux

Notes sur le processus de Markow

- T1 Probabilités de mobilité entre le départ et le début de la migration
- T1a Modèle de régression logistique. Variable indépendante « avoir changé ou gardé son statut professionnel »
- T2 Probabilité de mobilité durant le séjour dans le dernier pays d'immigration
- T2a Modèle de régression logistique. Variable indépendante « avoir changé ou gardé son statut professionnel »
- T3 Probabilité de mobilité statutaire entre le moment du départ et le retour
- T3a Modèle de régression logistique. Variable indépendante « avoir changé ou gardé son statut professionnel »
- T4 Indicateurs distinctifs des types de migrants porteurs de projet d'entreprise
- T5 Distinctions entre migrants hautement qualifiés (MHQ) et migrants moins qualifiés (MMQ)
- T6 Modèle de régression ordinale « amélioration de la situation financière actuelle en rapport avec la situation à l'étranger » comme facteur d'intégration

Notes sur le processus de Markov

L'évolution des statuts professionnels des migrants de retour selon le parcours migratoire est donnée par un processus de Markov. La fonction de vraisemblance associée à l'échantillon $N_{jk}(t)$ est définie comme suit :

Où l'indice i et j représente le nombre de modalités des vecteurs constituants de la matrice de transition et t les moments de passage d'un état a un autre. Pour notre cas i et j prennent les valeurs de 1 à 6 et t de 1 à 3.

$$L(P(1), P(2), \dots, P(3)) = \prod_{t=1}^3 \prod_{i=1}^6 \prod_{k=1}^6 P_{jk}(t) n_{jk}(t)$$

Il s'agit maintenant d'estimer les paramètres $P_{jk}(t)$ par le maximum de vraisemblance. En d'autres termes, on est appelé à résoudre le programme suivant :

$$\text{Max} \left[\sum_{t=1}^3 \sum_{j=1}^6 \sum_{k=1}^6 n_{jk}(t) \text{Log}(P_{jk}(t)) \right]$$

Les estimateurs $\hat{P}_{jk}(t)$, $j, k = 1, 2, \dots, 6$ et $t=1, 2, 3$ se déduisent aisément à partir des conditions nécessaires :

$$\frac{\partial \left[\sum_{t=1}^3 \sum_{j=1}^6 \sum_{k=1}^6 n_{jk}(t) \text{Log}(P_{jk}(t)) - \sum_{t=1}^3 \left[\lambda_j(t) \sum_{k=1}^6 P_{jk}(t) - 1 \right] \right]}{\partial P_{jk}} = 0$$

où les $\lambda_j(t)$, $j=1, 2, \dots, 6$, $t=1, 2, \dots, 3$ représentent les multiplicateurs de Lagrange associés aux contraintes $\sum_{k=1}^6 P_{jk}(t) = 1$.

Ces estimateurs sont :

$$\hat{P}(t) = \frac{n_{jk}(t)}{N_j(t)}$$

Où $j, k = 1, \dots, 6$ et $t = 1, \dots, 3$

Tableau 1 : probabilités de mobilité entre le départ et le début de la migration

Durant le séjour	Emp.perm	Emp.temp	Emp.precaire	Emploi	Chômage	Inactifs	Total
Avant le départ							
Emp.perm	38.02	20.66	14.05	0.00	5.78	21.49	100.00
Emp temp	27.91	25.58	25.58	0.00	6.98	13.95	100.00
Emp.precaire	52.94	17.65	21.57	0.00	5.88	1.96	100.00
Employeur	0.00	16.66	16.67	50.00	0.00	16.67	100.00
Chomage	42.11	14.03	15.79	0.00	8.77	19.30	100.00
Inactifs	18.87	7.55	3.77	1.88	9.43	58.50	100.00

Source : MIREM, © EUI

Définition des variables intervenants dans les spécifications économétriques du tableau 1a.

Variables	définition
Caractéristiques individuelles	
agedep	Age au moment de la migration
nivzero	1 si le migrant est sans instruction ,0 sinon
nivprim	1 si le migrant est un niveau primaire ,0 sinon
nivmoy	1 si le migrant est un niveau moyen ,0 sinon
nivsec	1 si le migrant est un niveau secondaire ,0 sinon
nivsup	1 si le migrant est un niveau supérieur ,0 sinon
Formprof B5	1 si le migrant est eu des cours de form.prof ,0 sinon
Choixdep	1 si le migrant est parti de manière permanent ,0 sinon
Moderes F 12	1 si le migrant habite une zone rurale ,0 sinon
Travdep C1	1 si le migrant a travaillé avant le départ ,0 sinon
Environnement social et familiale	
Visatrav	1 si le migrant avait un visa de travail ,0 sinon
Sitfinanc1	1 si le migrant avait une sit. financière bonne ,0 sinon
Sitfinanc2	1 si le migrant avait une sit. financière moyenne ,0 sinon
Sitfinanc3	1 si le migrant avait une sit .financière mauvaise ,0 sinon
Situation familiale	
Situacel	1 si le migrant est célibataire ,0 sinon
situamar	1 si le migrant est marie ,0 sinon
situancomp	1 si le migrant est marie non accompagné ,0 sinon
situacomp	1 si le migrant est marie accompagne ,0 sinon

Tableau 1a : Modèle de régression logistique. Variable indépendante «avoir changé ou garder son statut professionnel »

Variables avant le départ	B	Sign	Exp(B)
constante	2.165	0,000	8.717
Age au départ	-	-	-
Situation matrimoniale (célibataire/marie)	-	-	-
Niveau d'instruction	-	-	-
Situation financière moyenne	-0.551	0.036	0.576
Visa de travail	-0.853	0.005	0.426
Ayant suivi une formation professionnelle	-	-	-
Choix du départ (permanent/provisoire)	-	-	-
Statut de résidence (urbain/rural)	-0.605	0.035	0.546

Source : MIREM, © EUI

Tableau 2 : Probabilité de mobilité durant le séjour dans le dernier pays d'immigration

Lors du départ du pays d'accueil	Emploi Permanent	Emploi Temporaire	Emploi Précaire	Employeur	Chômage	Inactifs	Total
Lors du début de séjour							
Emp.perm	80,7	5,0	3,4	0,00	0,8	10,1	100.0
Emp.temp	18,6	67,8	1,7	3,4	5,1	3,4	100.0
Emp.precaire	13,7	13,7	64,7	2,0	2,0	3,9	100.0
Employeur	0.00	0.00	25,00	75,00	0.00	0.00	100.0
Chomage	13,0	21,7	0.00	0,00	52,0	13,0	100.0
Inactifs	7,9	9,2	7,9	0.00	2,6	72,4	100.0

Source : MIREM, © EUI

Définition des variables intervenants dans les spécifications économétriques du tableau 1b.

Variabes	définition
Caractéristiques individuelles	
ageret	Age au moment de la migration
Agedep	Age au moment du départ
rapsoc	1 si le migrant de bon rapport avec la société ,0 sinon
rapins	1 si le migrant a de bon rapport avec les institutions ,0 sinon
loggrat	1 si le migrant occupe un logement gratuit, si non 0
dureesej	Durée de séjour dans le pays d'accueil
fregetu	1 si le migrant a fréquenté des études ,0 sinon
sitfiac	1 si le migrant a une sit. financière améliorée ,0 sinon
Situacel	1 si le migrant est célibataire ,0 sinon
situamar	1 si le migrant est marie ,0 sinon
arrseul	1 si le migrant est arrivée non accompagné ,0 sinon
arrmar	1 si le migrant est arrivée marié ,0 sinon

Tableau 2a : Modèle de régression logistique. Variable indépendante « avoir changé ou garder son statut professionnel

Variabes avant le départ	B	Sign	Exp(B)
Durée de séjour à l'étranger	-,022	,005	,978
Age de départ	-	-	-
Occupe un emploi 3 mois après son arrivée	-	-	-
Occupe un logement gratuit	-,860	,002	,423
Accompagné avec son époux	-	-	-
Bon Rapport avec la société du pays accueil	,636	,025	1,890
Rapport avec les institutions du pays d'accueil	-	-	-
Constant	1,138	,000	3,120

Source : MIREM, © EUI

Tableau 3 : Probabilité de mobilité statutaire entre le moment du départ et le retour

Lors du retour	Emp.perm	Emp.temp	Emp.precaire	Emploi	Chômage	Inactifs	Total
Lors du départ							
Emp.perm	17,9	6,5	0,8	6,5	5,7	62,6	100,0
Emp.temp	36,9	15,4	3,1	13,8	18,5	12,3	100,0
Emp.precaire	35,6	20,0	6,7	8,9	20,0	8,9	100,00
Employeur	0,00	16,7	0,00	66,7	0,00	16,7	100,0
Chomage	47,9	10,5	0,00	0,00	31,6	10,5	100,0
Inactifs	32,4	4,1	0,00	8,1	12,2	43,2	100,0

Source : MIREM, © EUI

Définition des variables intervenants dans les spécifications économétriques du tableau 1c.

Variables	définition
Caractéristiques individuelles	
Dureeret	Durée de retour au pays d'origine
Agedep	Age au moment du départ
projetret	1 si le migrant a effectué un projet d'invest. ,0 sinon
retourde	1 si le migrant a effectué un retour décidé ,0 sinon
loggrat	1 si le migrant occupe un logement gratuit, si non 0
Ageret	L'âge du migrant au retour
milres	1 si le migrant a habité dans une zone urbaine ,0 sinon
situbonne	1 si le migrant a une sit. financière améliorée au retour ,0 sinon
Situacel	1 si le migrant est célibataire ,0 sinon
situamar	1 si le migrant est marié ,0 sinon
arrseul	1 si le migrant est arrivé non accompagné ,0 sinon
arrmar	1 si le migrant est arrivé marié ,0 sinon

Source : MIREM, © EUI

Tableau 3a : Modèle de régression logistique. Variable indépendante « avoir changé ou gardé son statut professionnel »

Variables avant le départ	B	Sign	Exp(B)
Avoir effectué un projet d'investissement	1,098	,030	2,997
Retour permanent	-	-	-
Retour décidé	-	-	-
Bonne situation financière	1,189	,000	3,283
Milieu de résidence au retour	-	-	-
Durée de retour au pays	,096	,039	1,100
Constant	-3,452	,000	,032

a. Variable(s) entered on step 1: situa_bonne. b. Variable(s) entered on step 2: c. Variable(s) entered on step 3: duree_ret.

Source : MIREM, © EUI

Tableau N° 4. Indicateurs distinctifs des types de migrants porteurs de projet d'entreprise

	Jeunes et courte durée	Agés Longue durée	Ensemble
Statut professionnel actuel			
<i>Employeur/chef d'entreprise</i>	45,7	44,4	45,2
<i>travailleur autonome régulier</i>	50,0	25,9	41,1
<i>travailleur autonome irrégulier</i>	4,3	3,7	4,1
<i>Retraité/pensionné</i>	0,0	25,9	9,6
Niveau de qualification			
<i>niveau faible</i>	37,0	74,1	50,7
<i>haut niveau</i>	39,1	14,8	30,1
<i>niveaux amélioré à l'étranger</i>	23,9	11,1	19,2
Situation financière actuelle*			
<i>Améliorée</i>	62,8	65,4	63,8
<i>Non-améliorée</i>	37,2	34,6	36,2
Double résidence			
<i>Non</i>	97,8	77,8	90,4
<i>Oui</i>	2,2	22,2	9,6
Transferts d'argent*			
<i>Oui</i>	56,5	66,7	60,3
<i>Non</i>	43,5	33,3	39,7
Composition du ménage			
<i>Tout seul</i>	8,7	0,0	5,5
<i>Avec au moins l'époux/épouse</i>	50,0	92,6	65,8
<i>Avec parents et/ou frères/sœurs</i>	41,3	7,4	28,8
Intention au retour en Algérie*			
<i>permanente</i>	60,9	77,8	67,1
<i>provisoire</i>	13,0	77,8	9,6
<i>Ne sait pas</i>	26,1	77,8	23,3
Intention d'un nouveau départ*			
<i>Jamais</i>	26,1	63,0	39,7
<i>certainement</i>	15,2	7,4	12,3
<i>indécis</i>	58,7	29,6	47,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	46	27	73

(*) *Khi deux de Pearson non significatif.*

Source : MIREM, © EUI

Tableau N° 5. Distinctions entre migrants hautement qualifiés (MHQ) et migrants moins qualifiés (MMQ)

	MHQ	MMQ	Total
Situation financière à l'étranger			
<i>améliorée</i>	68,2	84,7	76,0
<i>non améliorée</i>	31,8	15,3	24,0
Situation financière actuelle			
<i>améliorée</i>	48,0	36,0	42,4
<i>non améliorée</i>	52,0	64,0	57,6
Transfert d'argent			
<i>oui</i>	32,7	60,2	45,7
<i>non</i>	67,3	39,8	54,3
Groupe âge actuel			
<i>Jusqu'à 30 ans</i>	24,5	16,3	20,7
<i>31-40 ans</i>	31,8	36,7	34,1
<i>41-50 ans</i>	30,0	19,4	25,0
<i>50-64 ans</i>	13,6	19,4	16,3
<i>65 ans et plus</i>	0,0	8,2	3,8
Envisage de repartir (*)			
<i>oui</i>	42,7	34,7	38,9
<i>non</i>	17,3	24,5	20,7
<i>indécis</i>	40,0	40,8	40,4
Intention de rester (*)			
<i>permanente</i>	55,5	51,0	53,4
<i>provisoire</i>	19,1	16,3	17,8
<i>Ne sait pas</i>	25,5	32,7	28,8
Statut actuel			
<i>Occupé salarial</i>	58,2	19,4	39,9
<i>Travailleur saisonnier</i>	0,0	1,0	0,5
<i>Employeur/chef d'entreprise</i>	17,3	15,3	16,3
<i>Travailleur autonome régulier</i>	10,0	23,5	16,3
<i>Travailleur autonome irrégulier</i>	5,5	10,2	7,7
<i>Actifs au chômage</i>	8,2	28,6	17,8
<i>Inactifs</i>	0,9	2,0	1,4
Porteurs de projet d'entreprise (*)			
<i>non</i>	80,9	72,4	76,9
<i>oui</i>	19,1	27,6	23,1
Ensemble	100	100	100
Effectif	110	98	208
% effectif	52,9	47,1	100

(*) Khi deux de Pearson non-significatif

Source : MIREM, © EUI

Tableau N° 6. Modèle de régression ordinale « amélioration de la situation financière actuelle en rapport avec la situation à l'étranger » comme facteur d'intégration

		Estimation	Erreur std.	Wald	Ddl	Sig.	Intervalle de confiance 95 %	
							Borne inférieure	Borne supérieure
Seuil	[q_r8 = 1]	-1,503	0,567	7,021	1	0,008	-2,614	-0,391
	[q_r8 = 2]	0,341	0,561	0,370	1	0,543	-0,758	1,441
	[q_r8 = 3]	1,724	0,570	9,154	1	0,002	0,607	2,841
Emplacement	Age au départ	-0,038	0,016	5,533	1	0,019	-0,069	-0,006
	Durée du retour	0,035	0,039	0,811	1	0,368	-0,042	0,113
	[r114bis=1]	-0,789	0,282	7,806	1	0,005	-1,343	-0,236
	[r114bis=2]	0(a)	.	.	0	.	.	.
	[bi résidence=,00]	0,071	0,412	0,030	1	0,863	-0,736	0,878
	[bi résidence=1,00]	0(a)	.	.	0	.	.	.
	Durée à l'étranger							
	<i>Moins de 4 ans</i>	1,660	0,366	20,529	1	0,000	0,942	2,377
	<i>Entre 5 et 11 ans</i>	1,877	0,402	21,792	1	0,000	1,089	2,665
	<i>Entre 11 et 31 ans</i>	1,510	0,354	18,207	1	0,000	0,816	2,203
	<i>Plus de 31 ans</i>	0(a)	.	.	0	.	.	.

Fonction de liaison : Logit. - a. Ce paramètre est configuré sur zéro car il est redondant

Note. r8 : situation financière ; R114bis : porteurs de projet d'entreprise ; Bi-résidence : propriétaire du logement en Algérie et à l'Etranger.

Source : MIREM, © EUI